



Commission  
européenne

Décembre 2021

# ASSURER UNE **TRANSITION ÉQUITABLE** VERS LA NEUTRALITÉ CLIMATIQUE

L'équité et la solidarité sont les principes clés du pacte vert pour l'Europe. Pour exploiter tout le potentiel de la transition écologique dans les domaines social et de l'emploi, de sorte que personne ne soit laissé pour compte, il est essentiel de mobiliser tous les outils et financements disponibles, de maintenir une collaboration suivie avec les parties prenantes et les acteurs locaux et de mettre en place les politiques appropriées.

## QUELS SONT LES ENJEUX?



Avec des politiques d'accompagnement appropriées, la transition écologique a un potentiel de création d'**UN MILLION D'EMPLOIS D'ICI À 2030** et de quelque **DEUX MILLIONS D'ICI À 2050**.



Il faut encourager la participation à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie pour satisfaire les besoins de **PERFECTIONNEMENT ET DE RECONVERSION PROFESSIONNELS**.



Il faut garantir un **ACCÈS ABORDABLE AUX SERVICES** essentiels tels que l'énergie, la mobilité et le logement.

## QUELLES SONT LES PRINCIPALES ACTIONS PROPOSÉES?

La Commission encourage les États membres à prendre des mesures visant à accompagner une transition équitable vers la neutralité climatique:



- > privilégier les **emplois de qualité**,



- > assurer une égalité d'**accès à l'éducation et à la formation**,



- > garantir des **systèmes de prélèvements et de prestations** équitables et une **protection sociale** adéquate,



- > garantir un accès des personnes et des ménages les plus touchés par la transition écologique à des **services essentiels abordables** et au logement,



- > coordonner les politiques menées à tous les niveaux et dans tous les domaines et faire participer de manière inclusive les partenaires sociaux, la société civile et les autorités régionales et locales,



- > suivre dans la pratique les **répercussions** des politiques en faveur d'une transition équitable dans le **domaine social et de l'emploi**.

## LES FONDS DE L'UE PEUVENT ÊTRE MIS À CONTRIBUTION

De nombreux Fonds de l'UE peuvent servir à soutenir le développement des compétences vertes et l'entrepreneuriat vert, à fournir une aide à la recherche concernant les emplois verts ou à soutenir l'inclusion sociale des personnes touchées par la transition.



- > Le Fonds social pour le climat proposé, qui bénéficie d'une enveloppe de 72,2 milliards d'euros, soutiendra les ménages vulnérables, les usagers des transports et les micro-entreprises touchées par l'introduction d'un système d'échange de quotas d'émission pour les carburants et combustibles destinés au transport routier et aux bâtiments.

## QUI EN SERONT LES BÉNÉFICIAIRES?

Tout le monde dans l'UE en sera bénéficiaire, y compris les PME et les micro-entreprises. Les mesures coordonnées présentées par les États membres devraient viser plus particulièrement les personnes les plus touchées par la transition écologique, notamment:

- > les personnes qui vivent dans la pauvreté ou qui sont exposées au risque de pauvreté ou de précarité énergétique,
- > les personnes qui sont confrontées à des obstacles à la mobilité,
- > les personnes qui connaissent une surcharge des coûts du logement,
- > les personnes qui sont les plus éloignées du marché du travail, du fait, par exemple, d'un manque de qualification,
- > les personnes qui doivent compléter leur formation au cours de leur transition vers un nouvel emploi.

© Union européenne, 2021

La réutilisation du présent document est autorisée, à condition de mentionner dûment la provenance et d'indiquer toute modification (licence Creative Commons Attribution 4.0 International). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'UE, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs. Toutes les images © Shutterstock, sauf mention contraire.

Print ISBN 978-92-76-45770-1  
PDF ISBN 978-92-76-45747-3

doi:10.2775/766006  
doi:10.2775/055644

NA-01-21-521-FR-C  
NA-01-21-521-FR-N